



SNU Pôle Emploi
39 rue des frères flavien 75020
PARIS
Tél : 01 55 82 18 26

Syndicat National Unitaire
Pôle Emploi
FSU



Fédération
Syndicale
Unitaire

www.snuteffsu.org

Paris, le 15 Février 2011

ECHOS du CE Ile de France

« Tous les hommes désirent naturellement savoir » Aristote

ORIENTATIONS 2011 et BUDGET POLE EMPLOI 2011

Le directeur régional a rappelé que les effectifs budgétaires ont été notifiés par les tutelles et le DG, mais que la DR renégocie encore le plan de résorption des effectifs. Désormais outre les « paires d'oreilles », les équivalents temps plein, il faut compter en « années-hommes ». Pour autant ces concepts ne peuvent masquer la diminution des effectifs prévus par le budget 2011, soit :

- - 1,5% de CDI en 2011 soit plus de 130 CDI supprimés.
- - 40 % de CDD en 2011 soit plus de 150 CDD supprimés
- - 46% de sous-traitance sur 2011 (dont -61% de sous-traitance OPP) provoquant ainsi la suppression de nombreux postes en CDD chez sous-traitants et OPP
- - 8% de Co-traitance (en Mission Locale et Cap Emploi, avec là aussi sans aucun doute des fin de CDD prévisibles)
- - 16% concernant les aides aux Demandeurs d'Emploi
- Une stabilité du nombre de CUI en 2011-02-11
- Les charges supplémentaires elles augmentant de manière conséquente (objectifs en hausse de près de 10 à 15%) tant à l'indemnisation qu'au placement ou à l'orientation des demandeurs d'emploi

Enfin pour résoudre les difficultés consistant à faire toujours plus avec de moins en moins d'agents, notre directeur régional a trouvé la solution :

- Pour faire quand même du SMP physique lorsqu'en Juin 2011 sera fini le « SMP adapté », il suffira de segmenter la demande d'emploi
- Du coup on verra certains Demandeurs d'Emploi souvent, mais pour les autres.....
- Par ailleurs si on a du mal à assurer les visites d'entreprises, il suffira -dixit M Lagré- de relancer les clubs de chercheurs d'emploi !!!!

ENTRETIENS D'INSCRIPTION DIAGNOSTIC – EID

A l'occasion de la mise en place de l'EID, Le DR a confirmé que l'expertise du CHSCT IDF concernant les Risques Psychosociaux afférents sera bien restituée lors de la réunion du 7 Mars ; avec recueil d'avis du CHSCT dès le 11 Mars 2011. Au passage notons que le DR en Ile de France n'entend toujours pas consulter le CE avant la mise en œuvre de l'EID. Le 7 Février, le TGI de Bordeaux a contredit cette décision, puisqu'il a demandé à la DR d'Aquitaine de refaire une procédure d'information consultation sur l'EID, ce qu'elle se refusait obstinément de faire.

Concernant la formation des tuteurs dès Février à l'occasion de la mise en place de l'EID, la direction prétend qu'il ne s'agit que « d'une simple mise à jour du potentiel de ses tuteurs, mais que cela n'est aucunement une anticipation des formations EID. Doit-on comprendre que les tuteurs « en soi » formeront à « l'en-soi » du tutorat, puisqu'ils ne connaîtront pas l'EID.

Le CHSCT IDF à peine consulté, la DR pense donc former les 1ers managers à un « renforcement de leurs compétences indemnisation » (sic) et dès fin Mars démarrer les 1eres formations des agents concernés par les 1ers déploiements : 1 agence par DRD dès la mi-avril :

- Sucy en Brie (DRD Est)
- Brétigny (DRD Sud Est)
- Laumière 19^e Est (DRD Paris)
- Versailles (DRD Ouest)

La direction pense former 2900 Agents placement sur 4000 qui réalisent actuellement le PPAE en 2011, le reste sera formé en 2012... En ce qui concerne les agents indemnisation : 720 ont été formés au PPAE et moins de 50% d'entre eux ont des portefeuilles actifs, la DR n'en formera donc que 300 sur la base du volontariat en 2011. Cette formation comprendra entre autre chose la connaissance de « AUDE 2010 » (logiciel indemnisation), nouvelle version de AUDE que personne ne connaît à ce jour alors que plus de 50% des agents indemnisation ne travaillent toujours pas sur l'ancienne version de AUDE !!!

Par ailleurs tous les agents Indemnisation et Placement recevront l'habilitation à AUDE 2010 qu'ils soient formés ou non à l'EID. Les agents du 3949 seront formés à cette utilisation de AUDE selon la direction mi-avril pour l'utiliser dès la semaine d'après.

Aux OS qui faisaient remarquer que dans les documents remis par la DR, une vingtaine de sites mixtes -sur les 148 initialement prévus en 2009-2010 avait disparu de la liste des sites mettant en place l'EID, le DR n'a rien su répondre. Les mêmes documents censés informer le CE mentionnent dans certains sites plus de 50% des agents non formés en 2011 à l'EID. Comment la direction fera-t-elle pour positionner les agents formés qu' 1/2 journée sur 3 jours comme elle s'y était engagée.

La aussi le mystère reste entier...

Enfin RDVA prévoit qu'en lien avec l'EID les DE pourront prendre RDV en ligne, après leur inscription sur internet... Attention aux « plannings contraints » qui vont se renforcer !!

Quand au métier de l'indemnisation, il risque bien d'évoluer aussi vu les bataillons de « back office » indemnisation que l'EID va susciter à cause des très nombreuses questions sur l'indemnisation qui resteront non traitées lors de l'inscription !!!

REORGANISATION ET MOUVEMENT SPECIFIQUE DE PARIS

Lors d'un CE Exceptionnel voté par les Organisations syndicales et sur lequel M Lagré comptait faire l'impasse ; celui-ci a enfin fini par donner un certain nombre de chiffres concernant le redécoupage à la serpe des sites parisiens :

- ✓ 1650 Agents travaillent à Pôle Emploi 75
- ✓ 17 sites mixtes interprofessionnels sur paris intramuros
- ✓ 1060 Agents en CDI sur les sites interprofessionnels
- ✓ 600 Agents concernés par cette énième adéquation charges-(sans)moyens
- ✓ 360 « fiches de vœux » remontées (« volontaires » dicit la direction de bon cœur ou forcées !)
- ✓ 67 Agents devant muter -dont 32 Indemnisation et 35 Placement

Une décision collective concernant ces fameuses « fiches de vœux » est prise par la DR et la DRD à la fin de cette semaine, puis les décisions individuelles seront envoyées aux agents dès la semaine prochaine, pour une prise de poste normalement au 1^{er} Mars 2011. Cela laisse peu de temps pour les cartons et les pots d'adieu et contribuera à n'en pas douter à la diminution significative des risques psychosociaux.

Même si la direction a dit lors de ce CE ne pas être pressée, on le voit elle ne traîne quand même pas, il y a malgré tout urgence à muter tout ce beau monde, sans doute pour recommencer X fois entre 2012 et 2014 en fonction de la mise en place des différents sites mixtes de notre belle capitale.

La DR a précisé qu'il n'y aurait sans doute pas lieu de bouger des salariés contre leur volonté, vu le nombre de fiches de vœux remontées, pour autant elle tiendra compte pour les mouvements de l'éloignement du domicile des agents, de leur charge de famille de leurs handicaps... Est-elle si persuadée elle-même, que les agents qui ont rempli une fiche de vœux soient si volontaires que cela !!!!!

Au bout de tout cela, fort est à parier qu'à Paris une grande équipe mobile se constituera... rappelons-nous que les mêmes ont contribué à supprimer toute notion d'équipe mobile.... La mode se démode paraît-il

COMMISSIONS ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES ET FONCTIONNEMENT DU CE IDF

Le CE a adopté à l'unanimité la mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité et de fonctionnement des prestations (voyages, loisirs et culture, aides à la formation...).

Ce logiciel permettra en temps réel pour le bureau du CE, les élus, membres de commissions, mais aussi les agents de Pôle Emploi IDF de savoir où en sont les prestations proposées, les demandes faites par les agents, leur acceptation ou non...

Les agents saisiront directement sur ce logiciel leurs demandes de prestations avec possibilité de paiement en ligne sécurisé (par prélèvement ou par RIB), sauront en temps réel où en est leur demande et son acceptation, auront une hotline accessible et basée en France et auront l'assurance que tout tirage au sort rendu nécessaire par un nombre de demandes plus important que d'aides possibles soit fait de manière vraiment aléatoire et transparente !!

**VOTE DU CE SUR LES ORIENTATIONS DE FORMATION ET LE PLAN DE FORMATION DE POLE
EMPLOI IDF**

Le CE IDF a beaucoup bagarré entre Octobre 2010 et Février 2011 concernant les orientations de formation 2011 et le plan de formation 2011 de Pôle Emploi IDF pour ses salariés, et n'a obtenu quasiment aucune réponse sérieuse de la Direction Régionale concernant le peu de formations dispensées :

- Pour des formations hors EID
- Pour des formations d'adaptation indispensables aux agents indemnisation ou placement (connaissance des textes, de l'environnement socio-économique...)
- Pour des formations aux agents exerçant des tâches ou dans une filière appui et gestion en unité
- Pour des formations aux agents exerçant des tâches ou des métiers liés à l'orientation

Au final le Vote du CE sur ces Orientations de la Formation et Plan de Formation 2011 pour les salariés de Pôle Emploi IDF a été sans appel :

0 POUR
18 CONTRE (CFDT, CFTC, CGT, FO, SNU, SUD, UNSA)
2 ABSTENTIONS (CGC)